



EPEDES



CHAVORNAY



SUCHY

ARCC

Association intercommunale pour l'épuration
des eaux de la Région des Côtes de Chalamont

Extrait du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région des Côtes de Chalamont

Présidence : Monsieur Daniel Henry

Dans sa séance du mercredi 21 septembre 2022, à Belmont-sur-Yverdon

Le Conseil intercommunal décide à l'unanimité

Point 4 de l'ordre du jour : d'accepter le budget 2023 de l'Association, selon le préavis N°02/2022 du comité de direction.

Total des revenus : Fr. 296'320.00

Total des charges : Fr. 296'320.00

Le budget 2023 se boucle à zéro, car les charges sont refacturées en totalité aux communes concernées.

En application de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEPD), la décision mentionnée ci-dessus peut faire l'objet d'un référendum.

Ainsi délibéré en séance du 21 septembre 2022

Le Président :

Daniel Henry

Le Secrétaire :

Jean-Néville Dubuis